

À Donges, les ondes magnétiques font des vagues

[Ouest-France](#) Denis RIOU. Publié le 04/07/2020 à 18h53

Le raccordement terrestre aux futures éoliennes passe sous la route qui traverse plusieurs villages. Les riverains redoutent les effets délétères des ondes électromagnétiques. Ils l'ont signifié ce samedi 4 juillet.

Une centaine de familles habitent le long de l'ancienne route nationale entre les Six-Croix et Sem, sous laquelle passent les deux lignes à haute tension en cours de pose.



RTE France (Réseau de transport d'électricité) n'a plus qu'un court tronçon à réaliser sous la chaussée de la route de Sencie. Et le [raccordement électrique au futur parc éolien en mer](#) ⁽¹⁾ longera la commune de Donges au nord, comme le prévoit le tracé de 2013, pour rejoindre le poste de distribution de Prinquiau.

Même enterrées, ces lignes à haute tension de 225 000 V ne rassurent pas les villages dongeois concernés. Depuis plusieurs mois, une centaine d'habitants s'émeuvent de devoir cohabiter avec des ondes magnétiques jaillies de sous leurs pieds.

« À 3 m de la chambre de mes enfants »

« **L'une des lignes passe à 3 m de la chambre de mes enfants**, proteste un membre du collectif, réuni ce samedi à proximité du chantier. **On connaît leurs possibles effets sur la santé des personnes, des animaux, sur le fonctionnement de nos appareils électriques. Moults rapports pointent du doigt leur dangerosité.** »

D'aucuns ont aussi consulté des agences immobilières. « **Les biens sont dévalués d'au moins 20 %. De nombreuses maisons se sont construites ici depuis l'enquête publique de 2015. Or, pas un propriétaire n'a été informé de l'implantation de ces lignes. Et le principe de précaution ?** »

Ils dénoncent le manque d'information et de transparence. « **RTE a programmé une réunion à la mi-janvier en comité restreint. Le courrier n'est jamais arrivé dans les boîtes aux lettres. Une poignée de riverains en a entendu parler par le bouche-à-oreille et le bulletin municipal.** »

Quant à l'enquête publique en 2015, ces Dongeois estiment qu'elle s'est tenue « **en catimini, au cœur de l'été. La commune n'a jamais donné d'avis** ». François Chéneau, le maire fraîchement réélu, venu assister au rassemblement estime qu'« **elle n'avait pas les éléments pour le faire. Quand le tracé arrive à l'enquête publique, tout est ficelé. Sans compter que ce parc a fait l'objet de multiples recours qui l'ont bloqué pendant des années** ».

« Sous une route, c'était simple »

Appuyés par l'Association dongeoise des zones à risque, les riverains soutiennent qu'un autre tracé, à l'écart des maisons, était possible le long de la voie express (RN171), « **mais il nécessitait des autorisations, expropriations. Ils sont allés au plus simple, sous une route...** »

S'ils demandent toujours le déplacement du raccordement, les riverains réclament aussi un comité de suivi. RTE a annoncé vendredi que la sous-préfecture en validait le principe. « **Il prévoit des mesures des ondes avant et après raccordement** », plaide l'installateur qui dit vouloir la transparence et rappelle « **qu'une réunion post Covid s'est tenue le 9 juin avec des riverains qui souhaitaient des informations** ».

« **Un comité de suivi pérenne, c'est un minimum, contre argumentent les intéressés, à condition d'avoir un nombre de représentants suffisants, que les ondes soient mesurées avant et après mise en service, puis pendant en plusieurs lieux et saisons, car les éoliennes n'auront pas toujours le même rendement.** »

⁽¹⁾ Les 80 éoliennes en mer du futur parc de Saint-Nazaire seront raccordées au réseau terrestre à Prinquiau d'ici 2022, date prévue de leur mise en service, par un double réseau à haute tension de 33 km sous la mer et 27 km sous terre.